

Auxiliaire de Puériculture - Continuité de direction F/H

Auxiliaire de Puériculture (recrutement titulaire ou à défaut contractuel)

Employeur

Située au sud de Paris et en plein cœur du département de l'Essonne, Cœur d'Essonne est un territoire attractif disposant d'un cadre de vie entre ville et campagne et d'atouts économiques. Structure à taille humaine (203 000 habitants, 21 communes, 700 agents), Cœur d'Essonne Agglomération porte les grands projets (transition, mobilité solidarité et développement économique) d'un territoire ambitieux au service de ses usagers.

Pour répondre au mieux aux besoins des familles, Cœur d'Essonne Agglomération s'est doté de la compétence « Petite Enfance ». L'Agglomération gère ainsi plusieurs établissements dédiés à l'accueil des enfants, de l'âge de 2 mois et demi et jusqu'à leur entrée en maternelle.

Missions du poste

Le poste est rattaché à la crèche collective de Marolles en Hurepoix de 12 places, avec une part importante en accueil occasionnel. Le poste proposé est un temps non complet de 80%.

Sous la responsabilité de la directrice de structure, vous assurez des missions de continuité de direction tout au long de l'année et plus particulièrement pendant les absences de celle-ci. Vous participez à la mise en œuvre du projet pédagogique dans l'accueil des enfants et de leur famille.

Vous apportez les soins nécessaires aux enfants et vous participez, en lien avec l'équipe, à la mise en place des activités proposées aux enfants et à leur éveil. Vous participez également aux tâches courantes de l'établissement.

Profil recherché

Titulaire du Diplôme d'Auxiliaire de Puériculture, vous bénéficiez d'une expérience significative d'au moins 3 ans, sur ce type de poste.

Vous possédez les connaissances relatives au jeune enfant, à son environnement familial et social, et faites preuve de qualités d'écoute, de bienveillance, de dialogue.

Vous êtes reconnu pour votre autonomie dans l'organisation quotidienne de votre travail et votre discrétion.

Informations complémentaires

- Lieu d'affectation : Crèche collective de Marolles ;
- Travail sur 1607h annuel ; poste à temps non complet 80%
- Recrutement par voie statutaire sur le grade d'Auxiliaire de Puériculture à compter du 1^{er} janvier 2023 ;
- Rémunération statutaire + régime indemnitaire + CNAS.

Adresse de réception : recrutement@coeuressonne.fr